

Objet : Location d'un camion VL équipé de ridelles hautes afin d'assurer les collectes supplémentaires durant la saison estivale.

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le code de la commande publique, et notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 5 novembre 2018, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics – Délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Vu les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

Considérant la nécessité de passer un marché de services pour la location d'un camion VL équipé de ridelles,

Considérant le montant estimatif de ce marché qui s'établit à 2019,00 euros HT soit 2422, 80 euros TTC pour la location du 1^{er} juillet au 31 août 2019, soit les 2 mois,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec la société Rentforce Perpignan un marché de Services pour la location d'un camion VL équipé de ridelles, d'une durée de 2 mois.

ARTICLE 2 :

Le montant de la dépense induite, soit 2019,00 € HT est inscrit au budget Principal de la Communauté et sera réglé en 2 fois (mensuellement).

ARTICLE 3 :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le **12 JUIN 2019**

Le Président
Thierry DEL POSO

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190612-2019-06-11D-AU
Date de télétransmission : 13/06/2019
Date de réception préfecture : 13/06/2019

